



DECLARATION DE DOMMAGES

PREDATION-DEPREDATION-DEGRADATIONS

La déclaration de dommages est un outil qui, correctement renseigné, permet d'agrémenter nos dossiers présentés en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS), de façon à :

=> Maintenir la liste des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) et la possibilité de les réguler ;

=> Estimer le montant des dégâts causés sur les élevages particuliers, de professionnels, aux activités agricoles et aux dégradations matérielles.

Je soussigné(e),

NOM et Prénom :

Adresse :

CP _____ VILLE :

Téléphone : _ _ - _ _ - _ _ - _ _ Email @

Professionnel (agriculteur, apiculteur, ...)	<input type="checkbox"/>	Particulier	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	-------------	--------------------------

ESPECE en CAUSE : (cocher une seule case)

RENARD	FOUINE	PUTOIS	BELETTE	VISON D'AMERIQUE
PIE	CORNEILLE	MARTRE	RAGONDIN	Autre

TYPES DE DEGATS (cocher un seul case)

Dégâts sur élevage d'agrément	<input type="checkbox"/>	Dégâts sur élevage professionnel	<input type="checkbox"/>
Dégâts sur cultures au semis	<input type="checkbox"/>	Dégâts cultures sur pied	<input type="checkbox"/>
Dégradations matérielles (laine de verre, terrier, ...)	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Le __ / __ / __ - Sur la commune de

NATURE DES DEGÂTS : (exemple : 5 poules- 1 coq, 1 ha de semis de maïs, affaissement talus)

.....

MONTANT ESTIME DES DOMMAGES :€

(Consulter barème indicatif des tarifs. Sources : Ministère de l'Agriculture)

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits.

Fait à

Le __ - __ - ____

Signature

A retourner à FDCA CS 60059 11890 CARCASSONNE CEDEX

Adresse mail fdca11@fdca.asso.fr

Contact : 04 68 78 54 34

Note destinée à l'estimation du préjudice subit :

En aucun cas, cette déclaration ne sera suivie d'une indemnisation. Elle n'est pas non plus destinée à « contrôler » quelques activités que ce soit, mais bien de défendre vos intérêts en maintenant, grâce à vos témoignages, la liste des Espèces (ESOD) pouvant être régulées dans le département de l'Aude.

Barème indicatif des tarifs (sources : Ministère de l'Agriculture)

Poule pondeuse	10€
Races : Gournay, Ardenaise, Vorwek, Gitanaise,	25€
Races : Marans, Sussex, Brahma, Nègre-Soie, ...	30€
Colvert (viande - appelants)	10 à 40€
Mandarins, Carolins	40€
Canards de surface : sarcelle, siffleur, souchet, ...	40 à 60€
Canards plongeurs : milouin, morillon, ...	50€
Oie rieuse	130€
Oie cendrée, oie des moissons	50 à 700€
Bernaches : Canada, nonette, cou roux	50 à 130€
Faisan	13€
Faisan d'ornement	40€
Pigeon de chair	10€
Pigeon voyageur	100€
Pigeon d'ornement	50€

Comptant sur votre participation.

